



BP JEPS Activités Equestres

Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et Sportive Mention Équitation ou Tourisme Équestre



Objectifs de la formation

Le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport – Activités Equestres est un diplôme permettant l'obtention de la capacité professionnelle en vue de l'encadrement, de l'animation et de la gestion des activités équestres

La formation

Le BP JEPS est composé de **dix unités capitalisables** (UC).

Les quatre premières unités capitalisables (UC1 à UC4) attestent de connaissances et compétences transversales en matière de communication, de gestion de projet et de connaissances des structures et des publics. Lorsqu'elles sont acquises, ces UC sont validées **pour l'ensemble des spécialités du BPJEPS**.

Cinq unités capitalisables (UC 5 à 9) sont consacrées à l'acquisition de connaissances et compétences pratiques, pédagogiques et techniques propres à la spécialité et à la mention.

Une dernière UC (UC10) vise l'adaptation à l'emploi ou à un contexte particulier d'intervention. Le diplôme se prépare en alternance entre le centre de formation et une structure d'accueil avec un suivi tutoral. Un positionnement, situé avant l'entrée en formation, permet de définir un parcours individualisé. La formation intègre des épreuves de certification, réparties sur l'ensemble du cursus, qui permettent de valider chacune des UC.

Durée de la formation : Prévues sur 2 ans

après positionnement : validation d'un parcours individuel de formation éventuellement réduit selon acquis personnels

Rentrée en octobre

Stage d'application de 17 à 34 semaines

Validation d'acquis de l'expérience (VAE)

Conditions d'admission

- . Avoir satisfait aux épreuves de Pratique équestre niveau CEP2 requises par la DRJS.CS ou être en possession des diplômes équivalents
- . Être titulaire d'une attestation PSC1
- . Avoir Satisfait aux tests de sélection du centre de formation .
- . Produire un Certificat médical de non contre indication à la pratique équestre et à l'enseignement

Compétences développées

- . Les pratiques équestres de la mention concernées
- . L'animation et l'encadrement des activités équestres
- . La gestion de la cavalerie et des structures équestres

Rémunération et frais de formation

- Possibilité de rémunération selon la loi en vigueur et le statut du stagiaire.
- Frais de formation (selon les prises en charge) .
- Possibilité d'hébergement en chambre individuelle
- Possibilité de restauration.

Certificat de Spécialisation (AIPSH)

- Accompagnement et Intégration des Personnes en Situation de Handicap
- En parallèle de la formation possible (nous contacter)

Lieux de formation

- CFPPA de l'Oisellerie 16400 La couronne
- Les Centres Partenaires
- l'Etrier Charentais (Mention Équitation)
- Équi-Libre (Mention Tourisme Équestre)
- Les entreprises de stages



EQUI-LIBRE
Chez Vayon
16410 TORSAC
Tél. : 05.45.24.59.80



CENTRE EQUESTRE
De la Communauté
d'Agglomération
Du Grand Angoulême
15 route de la petite tourette
16400 LA COURONNE
Email :
Club@etrier-charentais.com
Site :
www.etrier-charentais.com
Tél. : 05 45 61 25 20
Fax : 05 45 65 37 08



BP JEPS ACTIVITES EQUESTRES

ARCHITECTURE DE FORMATION en 2

Certificat de
spécialisation
AIPSH

Domaines	UC Nationales de qualification 1 086 H	UC d'Adaptation 70 H	Facultatif
Domaine Expression et Communication	UC 1 : 20 H Etre capable de communiquer dans les situations de la vie professionnelle	UCA 10 B : 70 H Etre capable d'encadrer une activité équestre d'un public anglophone	
Domaine de l'animation	UC 2 : 50 H Etre capable de prendre en compte les caractéristiques du public pour une action éducative UC 3 : 70 H Etre capable de préparer un projet ainsi que son évaluation UC 4 : 35 H Etre capable de participer au fonctionnement de la structure et à la gestion de l'activité UC 5 : 70 H Etre capable de préparer une action d'animation équestre	UC 10 H : 35 H Etre capable d'initier à l'attelage de loisir Dans une structure de tourisme équestre	
Domaine de l'enseignement	UC 6 : 70 H Etre capable d'encadrer un groupe dans le cadre d'une animation équestre UC 7 : 166 H Etre capable de mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite des activités		CS AIPSH 210 heures en entreprise 35 heures en centre Plus UC2 à valider
Domaine spécifique équitation	UC 8 : 140 H Etre capable de conduire une action éducative relative à la mention équitation ou tourisme équestre UC 9 : 465 H Etre capable de maîtriser les techniques liées aux activités équestres de la mention équitation ou tourisme équestre	UCA 10 E : 35 H Pratique de maréchalierie	
Domaine Professionnel et Economique		UCA 10 D : 70 H Etre capable de maîtriser les activités de gestion liées aux activités équestres * UC 10 G : 35 H Etre capable de créer et de commercialiser un produit de TE	
Formation en Entreprise	Choix à l'issue du positionnement d'entrée 34 semaines		

Pour tous renseignements et inscription

CFPPA de l'Oisellerie
Site de l'Oisellerie
16400 LA COURONNE
Tél : 05 45 67 36 95
Fax : 05 45 67 48 22

E-mail : cfppa.angouleme@educagri.fr
Site internet : www.epl-charente.com

